



Fédération Luxembourgeoise des Échecs (FLDE) a.s.b.l.

Membre de la FIDE, de l'ECU et du COSL
www.flde.lu

3, route d'Arlon
L – 8004 Strassen
Luxembourg
contact@flde.lu



Formation pour arbitres B

Cette formation est destinée à **toute personne souhaitant obtenir la licence d'arbitre B**. La participation au cours, la réussite d'un examen écrit ainsi qu'une expérience pratique encadrée par un arbitre certifié sont requises pour l'obtention de la licence d'arbitre B. Une licence valable auprès de la FLDE est une condition préalable pour pouvoir participer.

Pour les **arbitres B actuellement titulaires de la licence**, la participation aux modules 2, 3 et 4 est **obligatoire** afin de maintenir la validité de celle-ci. Une date supplémentaire sera fixée pour les arbitres B concernés, dans le cas où la session prévue le 7 mars ne serait pas compatible avec leurs disponibilités.

La formation est assurée par l'arbitre internationale Olivier Jeitz.

Programme :

Cours théoriques

Samedi, le 7 mars 2026 au Sportlycée/INS

Module 1 - 9h00 – 10h00 : Missions de l'arbitre et règlements nationaux (Règlements des tournois, ROI, Règlement disciplinaire)

Module 2 - 10h15 – 12h00 : Règles de jeu FIDE

Pause 12h00 – 13h30 : Déjeuner commun dans la cantine de l'INS

Module 3 - 13h30 – 14h30 : Règles de jeu FIDE – Cas pratiques

Module 4 - 14h30 – 15h30 : Règles Fair Play de la FIDE

Module 5 - 15h45 – 17h00 : Les systèmes d'appariements, les outils informatiques, la manipulation des pendules

La formation se déroule en langue luxembourgeoise. Les documents sont en partie en allemand, en français ou même en anglais. Tous les documents seront mis à disposition aux participants sous forme digitale.



Fédération Luxembourgeoise des Échecs (FLDE) a.s.b.l.

Membre de la FIDE, de l'ECU et du COSL

www.flde.lu

3, route d'Arlon
L – 8004 Strassen
Luxembourg
contact@flde.lu



Examen théorique

Samedi, le 14 mars 2026 (lieu à définir)

L'examen théorique portant sur les contenus enseignés le 7 mars se déroulera sous la forme d'une épreuve écrite de 10h00 à 12h00.

Les questions de l'examen écrit sont posées en allemand et en français. Les réponses peuvent être rédigées dans l'une des trois langues officielles.

Examen pratique

L'examen pratique doit être effectué au cours de la saison 2025/2026 lors d'un tournoi homologué par la FIDE, en présence d'un arbitre titulaire au minimum d'une licence B. L'arbitre concerné doit attester que le candidat a assumé les fonctions d'arbitre lors de ce tournoi. Pour les tournois à cadence classique se déroulant sur plusieurs jours, la participation à deux rondes est suffisante.

L'examen pratique peut, en cas de difficultés de planification, être exceptionnellement effectué durant la première moitié de la saison 2026/2027.

Les **inscriptions** des nouveaux candidats ainsi que des arbitres B déjà licenciés doivent être adressées à ojetz@gmail.com au plus tard le **16 février**.

Les arbitres actuellement titulaires d'une licence B ne pouvant être présents le 7 mars sont priés d'en informer également **avant le 16 février**, afin qu'une date de remplacement puisse être programmée.